



Pascal Lupo, directeur des Gares et de l'Escale

«DANS LA NOUVELLE GÉNÉRATION URBAINE DES GARES, NOUS DEVONS ÊTRE RESPONSABLES, PAR DES ACTES SOLIDAIRES ET CITOYENS, FACE À LA DÉTRESSE DES PERSONNES EN ERRANCE.»

DDGE

SOLIDARITÉ

Lutter contre l'errance dans les gares

Face à la grande exclusion, la coopération européenne s'organise. Un club pourrait être créé en 2008.

Lieux publics très fréquentés, les gares attirent toutes les catégories de population. Y compris les personnes en grande difficulté économique et sociale. C'est à elles – et aux actions à mener pour les aider – qu'était consacrée une rencontre européenne le 25 juin à Paris.

Pour la SNCF et les autres entreprises ferroviaires, l'enjeu consiste à accompagner ces personnes, tout en maintenant un niveau de service élevé pour les clients. Piloté par les directions du Développement durable et des Gares et de l'Escale, ce rendez-vous a dessiné les contours d'une future coopération. «En conviant nos collègues luxembourgeois, suisses, italiens et belges, nous avons souhaité inscrire



SNCF/S. GODEFFROY

Un inventaire va être réalisé sur les actions sociales qui sont menées dans les pays européens.

ce problème dans un cadre européen, précise Vincent Bouznad, responsable du pôle Sociétal. Il s'agit d'organiser une veille sur les actions sociales que chaque pays réalise, et de réfléchir ensemble à une possible harmonisation.» Le projet

d'une charte pour la création, avant la fin 2008, d'un club Europe des entreprises de mobilité ferroviaire et de transport urbain a d'ailleurs été présenté au cours de cette rencontre. Une fois enrichi par les partenaires, le texte définitif pourrait

être adopté d'ici à l'automne, à Rome.

En attendant, le benchmark est productif. Comme le prouve l'exemple italien de l'Observatoire national sur la solidarité dans les gares (ONDS), né en 2003. «L'ONDS s'étend aujourd'hui

dans toutes les grandes gares italiennes, a expliqué Alessandro Radicchi, son porte-parole. Cette présence nous permet d'assurer une veille sociétale et de prévenir les difficultés.» Si le phénomène est moins important en Suisse, les autorités ont quand même pris les devants. «Des citoyens volontaires vont rencontrer ces publics en difficulté», a déclaré Jean-Paul Grémaud, responsable de la Sécurité publique. En France, la SNCF soutient les associations spécialisées, qui prennent en charge 100 000 personnes chaque année. Mais ce n'est pas tout. Dans les gares, 1 400 agents ont été formés entre 2005 et 2006 sur les attitudes à adopter avec les personnes errantes et sur les procédures de prise en charge par les associations. L'entreprise travaille aussi avec le Samu social de Paris, au sein duquel elle a détaché sept agents. Nafi Bakti